

 <p>académie Dijon</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Saône-et-Loire</p> 	<p>PROJET PEDAGOGIQUE - BORDEREAU DES PIÈCES A FOURNIR</p> <p>A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR ET A RETOURNER AVEC LE DOSSIER</p>	 <p>INSPECTION EDUCATION NATIONALE</p> <p>Circonscription de Tournus</p>
--	---	---

ECOLE :	
NIVEAU(X) CONCERNE(S) :	EFFECTIF(S) :
DOMAINE D'ACTIVITE :	
PERIODE CONCERNEE :	

Seul un dossier contenant l'ensemble des pièces sera étudié pour validation par l' IEN*

(Tout dossier incomplet sera retourné sans être instruit)

Demande d'agrément et projet pédagogique sont à adresser **au minimum trois semaines** avant le début de l'activité au **secrétariat de l'inspection** : 0711708w@ac-dijon.fr

Les documents utiles à l'élaboration du dossier se trouvent sur notre site de circonscription onglet « administratif », « formulaire projet pédagogique », ainsi que sur le lien suivant :

https://eps71.cir.ac-dijon.fr/?page_id=2004

1- Demande d'agrément

Projet EPS : l'intervenant bénévole ou rémunéré, doit être agréé avant la première séance

Projet Hors EPS : l'intervenant bénévole ou rémunéré, doit être agréé si le projet comporte plus d'une intervention.

- 1^{re} demande

- Formulaire de demande d'agrément
- Pièces justificatives jointes

- Renouvellement annuel (possible 4 années maximum)

- Formulaire demande d'agrément « renouvellement »

2- Projet pédagogique

- Date et signature de chaque enseignant engagé dans le projet
- Date et signature du directeur
- Signature de(s) intervenant(s)
- Dates des séances
- Taux d'encadrement en adéquation avec l'activité prévue
- Natation : Planning vérifié avec le chef de bassin
- Hors EPS : nombre de séances réalisées par l'enseignant sans l'intervenant

3- Convention

- Formulaire de convention annuelle joint

* Le projet pédagogique doit être validé par l'IEN de circonscription avant toute mise en œuvre des séances.

La réalisation d'activités d'un projet non validé par l'IEN est sous l'entière responsabilité du directeur.